

Ministry of Education

Capital Policy and Programs
Branch
900 Bay Street
19th Floor, Mowat Block
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Direction des politiques et des
programmes d'immobilisations
900, rue Bay
19^e étage, Édifice Mowat
Toronto ON M7A 1L2

**2013: SB3****NOTE DE SERVICE**

DESTINATAIRES :	Responsables des installations scolaires Surintendantes et surintendants des affaires scolaires Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires
EXPÉDITEUR :	Nancy Whynot Directrice, Direction des programmes d'immobilisations
DATE:	février 25, 2013
OBJET :	Programme d'évaluation de l'état des installations scolaires : Préparation pour la 3e année

La présente note de service renferme des renseignements visant à aider les conseils scolaires à se préparer en vue des évaluations de l'état des installations scolaires de 2013 (3^e année du programme).

Le Ministère est heureux de vous annoncer qu'au cours des deux premières années du programme, plus de 1 800 installations à l'échelle des 72 conseils ont fait l'objet d'une évaluation, ce qui représente environ 40 p. 100 de la totalité des installations admissibles. Présentement, nous sommes en train de recevoir et d'examiner les données des évaluations recueillies en 2012. Nous tenons à remercier tous les conseils des efforts qu'ils ont déployés à ce jour pour soutenir cette importante initiative.

Points saillants :

- Le calendrier des évaluations de 2013 à 2015 est joint à la présente note.
- Les conseils doivent choisir les écoles et préparer les documents aux fins des évaluations en temps opportun.

Page 1 of 7

*Programme d'évaluation de l'état des installations scolaires : Préparation pour la 3e
année*

- Les rapports d'évaluation finaux de 2012 qui n'ont pas encore été envoyés aux conseils leur parviendront au plus tard le 19 avril 2013.
- Les conseils doivent se concentrer sur la mise à jour du TCPS entre les 14 et 29 mars 2013.
- Les conseils ont jusqu'au 30 avril 2013 pour présenter leurs rapports de 2011-2012 sur les travaux de réfection.
- Les nouvelles données tirées des évaluations serviront à mettre à jour la durée de vie utile restante.

VFA Canada

Comme le précise la note de service **2012: SB17** en date du 3 juillet 2012, la mise en œuvre du Programme d'évaluation des installations du Ministère a été attribuée à VFA Canada. VFA a accepté d'atteindre tous les objectifs du Programme et constituera le principal fournisseur tant des services liés à la base de données Total Capital Planning Solutions (TCPS) que des services d'évaluation de l'état des installations. Veuillez prendre note que la nouvelle adresse du portail Web du programme est www.edu-vfa.com. Les conseils qui continueront de se servir de l'ancienne adresse (www.edu-altus.com) seront automatiquement redirigés au nouveau portail. Comme toujours, le portail Web renferme d'importants renseignements au sujet du programme, dont les calendriers de formation sur le TCPS et les directives concernant la préparation des rapports d'évaluation. Le Ministère est ravi d'annoncer que Sazan Bimo, chef de projet principal, exercera les fonctions de responsable en chef du programme. Les coordonnées des membres du personnel responsables de VFA sont présentées à l'Annexe A.

Évaluations de l'état des installations

Évaluations de 2012

VFA Canada est chargé de l'ensemble des évaluations de l'état des installations et a avisé le Ministère que toutes les ébauches des rapports d'évaluation de 2012 ont été transmises aux conseils. Ceux-ci doivent respecter le délai fixé de 60 jours pour remettre leurs commentaires sur les résultats des ébauches des rapports à VFA. VFA est déterminé à communiquer les rapports finaux des évaluations de 2012 au plus tard le 19 avril 2013, sous réserve de l'approbation des ébauches des rapports par les conseils.

Évaluations de 2013

La vue d'ensemble du calendrier des évaluations de 2013 à 2015, qui démontre le nombre total d'installations par conseil qui seront évaluées, est présenté à l'Annexe B.

Veillez prendre note que si un conseil ne s'y trouve pas, c'est que toutes ses installations ont été évaluées au cours des deux dernières années. VFA communique actuellement avec les conseils afin de choisir les installations qui feront l'objet d'évaluations en 2013 et de fixer les dates. Veuillez consulter le document intitulé « *Processus de sélection des écoles* » sur le portail Web pour en savoir davantage sur le processus de sélection. Nous rappelons aux conseils qu'il leur incombe de s'assurer que seules les installations admissibles seront évaluées.

Par ailleurs, si les conseils partagent des installations, celles-ci doivent être entièrement évaluées en même temps selon le calendrier des évaluations du conseil principal. Ce dernier, qui aura été désigné de concert avec le Ministère, conserve le fichier des installations dans sa base de données. Nous vous prions de communiquer avec le Ministère pour toute question concernant les installations partagées.

Une fois que les installations à évaluer auront été sélectionnées, VFA enverra une liste des documents (dont la liste de contrôle et les listes de contrôle relatives à l'accessibilité et à l'économie d'énergie) nécessaires aux évaluations à chacun des conseils pour qu'ils puissent se préparer en vue de la réunion qui précédera celles-ci. Il est fortement recommandé que les conseils transmettent tous les renseignements demandés par VFA avant la tenue de la réunion afin d'accélérer le processus.

TCPS

Le Ministère rappelle aux conseils que les données de l'évaluation de l'état des installations sont mises à jour dans le TCPS. Cette base de données est un outil utile qui permet aux conseils d'établir des plans d'immobilisations et les priorités en matière de réfection et, par conséquent, d'attribuer les fonds aux projets d'immobilisations de façon efficace et efficiente. Nous encourageons les conseils à tirer profit de la formation de base ou avancée sur le TCPS qu'offre VFA tant en salle de classe que par l'intermédiaire de webinaires.

Nettoyage annuel des données

VFA nettoiera les données du TCPS du 14 au 29 mars 2013. Le nettoyage englobera une modification de la configuration et d'autres mesures déterminées par chaque conseil. D'ici le 14 mars, les conseils devront se concentrer sur la mise à jour des données du TCPS en ce qui a trait aux écoles où des évaluations seront effectuées en 2013. Les conseils devront, entre autres, mettre à jour l'information relative à l'inventaire des installations et des projets, examiner l'inventaire des écoles opérationnelles et intégrer les données au SIIS. Puisque les fichiers sur les installations du TCPS sont bloqués jusqu'à la production des rapports finaux, VFA ne peut effectuer le nettoyage des données et les conseils ne peuvent mettre ces dernières à jour qu'une fois que les rapports finaux auront été créés. Nous demandons aux conseils qui examinent actuellement les ébauches des rapports de 2012 de remettre leurs

commentaires sans tarder afin que les rapports finaux puissent être créés et que les fichiers sur les installations du TCPS puissent être débloqués.

Nous rappelons aussi aux conseils qu'ils doivent respecter les consignes appropriées concernant l'archivage des renseignements sur les travaux de réfection complétés dans le TCPS et doivent veiller à ce que les données sur les travaux de réfection financés au moyen de l'Allocation pour l'amélioration de l'état des écoles soient à jour. Les conseils doivent mettre à jour les renseignements du TCPS sur tous les travaux de réfection réalisés pendant l'année scolaire de 2011-2012, dont ceux financés au moyen de l'Allocation pour l'amélioration de l'état des écoles, au plus tard le **30 avril 2013**.

Établissement de rapports

Le Ministère rappelle aux conseils qu'ils doivent exécuter toutes les étapes du cycle annuel d'établissement de rapports dans TCPS, ce qui englobe : entrer les données sur les projets entrepris durant l'année scolaire 2011-2012, archiver les données sur les travaux complétés et rapporter tous les travaux non financés de l'année scolaire 2011-2012 à celle de 2012-2013. Ces renseignements doivent correspondre à ceux que les conseils ont fournis dans leurs états financiers de 2011-2012.

Dans le cas des installations sélectionnées en vue de leur évaluation en 2013, nous recommandons fortement aux conseils de créer des projets pour tous les travaux de réfection prévus durant l'année scolaire 2012-2013 dans le TCPS. De cette manière, les conseils pourront continuer d'y travailler pendant que les fichiers sur les installations sont bloqués dans la base (pendant les évaluations) et s'assurer que tous les rapports sur les projets en cours présentés au Ministère durant l'année scolaire sont exacts.

Liste des installations admissibles à l'évaluation

Le Ministère fait actuellement le nécessaire pour faire parvenir à chaque conseil une liste exhaustive des installations admissibles qui seront évaluées pendant la durée du programme échelonné sur cinq ans à l'aide des données du SIIS afin d'appuyer le processus de planification de VFA. Nous demandons aux conseils de nous informer de toute erreur ou omission ainsi que de mettre à jour le SIIS pour tenir compte de tout changement comme la fermeture des écoles, leur réouverture, etc.

Nouvelle fonction pour la planification des installations

L'inventaire des installations du TCPS de chaque conseil est mis à jour par l'intégration du SIIS-TCPS. Lorsqu'un conseil ouvre une nouvelle école et entre les données correspondantes dans le SIIS, le processus d'intégration crée un actif dans la base de donnée du TCPS. Il incombe à tous les conseils de mettre à jour les données sur l'inventaire des installations et la réfection des installations à l'aide de l'outil de revue des immobilisations ART (« Asset Review Tool ») que VFA a mis à votre disposition. Même si les nouvelles écoles ne sont pas évaluées, le processus tient compte de chacune d'elles ainsi que de toutes les réouvertures d'écoles (c.-à-d. les écoles ayant

été fermées qui ont été ouvertes de nouveau). Les conseils doivent donc mettre à jour les données sur ces écoles en temps opportun.

VFA a mis au point une nouvelle fonction permettant aux utilisateurs du TCPS de planifier leurs installations directement dans la base. Dans le module « Gestionnaire des données », les utilisateurs pourront lancer le processus de planification des installations créées dans le TCPS par l'intégration du SIIS-TCPS en cliquant du côté droit de leurs souris. Cette fonction est disponible dans la dernière version du TCPS (version 12.2.1 parue 1^{er} février 2013). VFA offrira une formation sur cette nouvelle fonction de planification tant en salle de classe que par l'intermédiaire de webinaires.

La tenue à jour de ces renseignements revêt une grande importance relativement au processus à long terme de présentation de rapports à l'échelle des conseils et de la province et se traduira par une entrée plus efficace des données sur l'état des installations lors des évaluations. Veuillez prendre note qu'une évaluation ne peut pas être prévue si l'outil de revue des immobilisations ART n'existe pas. Pour obtenir plus de renseignements au sujet du processus ART, veuillez consulter le portail Web.

VFA a demandé que, d'ici la fin de mars 2013, les conseils entrent tous renseignements sur les immobilisations qui ne sont pas actuellement entrées dans le TCPS (p. ex., les écoles fermées dans le passé qui ont été rouvertes) aux fins des évaluations.

Protocole d'utilisation

Le Ministère rappelle aux conseils d'effectuer un examen annuel de l'utilisation et du nombre de comptes TCPS. Le Ministère communique actuellement avec les conseils au sujet des comptes inactifs et des situations où le nombre de comptes peut être jugé excessif.

Le Ministère rappelle également aux conseils qu'ils doivent envoyer à VFA les noms des nouveaux responsables de la base TCPS et de la gestion du Programme d'évaluation de l'état des installations scolaires.

Durée de vie utile restante

Le *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public* (chapitre PS 3150.29) recommande de réévaluer régulièrement la durée de vie utile de la partie non amortie restante d'une immobilisation corporelle et d'y apporter les modifications nécessaires en tenant compte des événements importants qui touchent leurs infrastructures.

La durée de vie utile restante des infrastructures doit être évaluée au moins tous les cinq ans. Des facteurs comme la désuétude, une usure excessive, ou d'événements pouvant diminuer considérablement le potentiel de service de l'immobilisation corporelle. Cependant, d'importants investissements dans la réfection des installations

peuvent améliorer le potentiel de service et, par conséquent, en prolonger la durée de vie utile.

Selon le Ministère, les conseils doivent se servir des données les plus récentes des évaluations de l'état des installations pour mettre à jour la durée de vie restante des immobilisations corporelles en temps opportun. À cette fin, les conseils peuvent, entre autres, examiner les valeurs de ce paramètre qui ont été attribuées à toutes les immobilisations corporelles évaluées pendant une année donnée. Par exemple, la durée de vie utile restante des installations évaluées en 2012 doivent être mis à jour dans les états financiers de 2012-2013.

Des exemples accompagnés de méthodes proposées et de lignes directrices concernant la modification ou l'estimation de la durée de vie utile restante des immobilisations corporelles se trouvent à l'Annexe M du document intitulé « *Immobilisations corporelles des conseils scolaires de district et des administrations*

scolaires, Conventions comptables et guide de mise en œuvre provincial » qui peut être consulté à :

[http://faab.edu.gov.on.ca/Capital%20Asset%20Valuation/TCA%20GUIDE%20-%20AUG%202012%20Release%20No%209%20\(FRE\).pdf](http://faab.edu.gov.on.ca/Capital%20Asset%20Valuation/TCA%20GUIDE%20-%20AUG%202012%20Release%20No%209%20(FRE).pdf)

Les renseignements sur la durée de vie utile restante des écoles peuvent appuyer la demande de financement des immobilisations prioritaires.

Pour toute question concernant le programme, veuillez communiquer avec Steven Mitchell, Direction des programmes d'immobilisations, au 416 326-9920 ou à Steven.Mitchell@Ontario.ca

Cordialement,

Original signé par :

Nancy Whynot
Directrice,
Direction des programmes d'immobilisations

c.c. : Directrices et directeurs de l'éducation

Annexe A:

Coordonnées du personnel responsable

Gestion du programme :

Sazan Bimo : 647 497-5421 ou sbimo@vfa.com

Michael Kwok : 617 772-8170 ou mkwok@vfa.com

TCPS

Al Kostiuk : 647 497-5405 ou akostiuk@vfa.com

Ligne téléphonique TCPS : 1 877 333-3537, 905 953-9948 (poste 2517) ou help@vfa.com

Évaluations de l'état des installations

Lamya Baraam : 647 497-5417 ou lbaraam@vfa.com

Al Kostiuk : 647 497-5405 ou akostiuk@vfa.com

Nouvelle adresse du portail Web : www.edu-vfa.com